



Faculté des sciences et technologies
Campus des Aiguillettes
BP 70239
54 506 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél : 03 83 68 41 77
Mail : contact@polelorrain-cbnne.fr

En collaboration avec :



100 rue du jardin botanique
54 600 Villers-lès-Nancy

Inventaire permanent de la flore de Lorraine

*Réorganisation du réseau des contributeurs
bénévoles de Floraine*

Octobre 2013

Etude et document réalisés avec le soutien financier

de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine,
du Conseil Régional de Lorraine,
de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.



Rédaction : Johanna BONASSI



Sommaire

1.	Contexte	4
2.	Mise en place de la BD TAXA	5
2.1	Intérêts de la BD TAXA.....	5
2.2	Changements induits.....	5
3.	Mise en place de la nouvelle méthodologie d'inventaire	6
3.1	L'adoption du système de projection Lambert 93	6
3.2	Une géolocalisation minimale à la commune	7
3.3	Un pointage des taxons en fonction des listes de référence en vigueur	8
3.4	Une estimation plus précise des effectifs de population	9
4.	Réorganisation du réseau des contributeurs bénévoles à l'Atlas	10
4.1	La distribution des mailles à inventorier	10
4.2	La réalisation des relevés sur le terrain.....	10
4.3	La saisie des données	13
4.4	La validation des données	13



1. Contexte

Le Pôle lorrain du futur CBNNE a été créé en janvier 2013 sous l'impulsion de ses 3 membres fondateurs : Floraine, l'association des botanistes lorrains, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.

Le Pôle lorrain a pour objectif de développer en région Lorraine des missions de type CBN telles que définies dans l'article D416-1 du code de l'environnement, à savoir :

- La connaissance de la flore et des habitats ;
- La conservation des éléments rares et menacés de la flore et des habitats ;
- L'appui technique et scientifique à l'Etat et aux collectivités territoriales ;
- La sensibilisation du public à la préservation de la diversité végétale.

L'association Floraine a particulièrement œuvré à l'émergence du Pôle lorrain, en constituant dès 2011 une équipe de botanistes salariés qui a eu en charge la réalisation d'études régionales sur la flore et les habitats, prémices du Pôle lorrain.

Ces liens forts et étroits, Floraine et le Pôle lorrain souhaitent les entretenir et les développer au service de la connaissance de la flore de notre territoire. C'est pourquoi il a été décidé la mise en commun des données floristiques, des outils et des méthodes d'inventaire.

Floraine a initié en 2002 son projet d'atlas de la flore lorraine qui a abouti à une première édition papier en septembre 2013.

Cette initiative, qui a mobilisé de nombreux botanistes bénévoles, a permis de pallier à l'absence de Conservatoire Botanique National en région Lorraine dont l'inventaire permanent de la flore régionale constitue l'une des missions fondamentales.

L'action de Floraine a ainsi permis de couvrir près de 60% du territoire lorrain. Les efforts d'inventaire de notre flore doivent donc être maintenus.

A l'émergence du Pôle lorrain, l'inventaire permanent de la flore de Lorraine sera à présent piloté par celui-ci, en continuité et en collaboration étroite avec l'association Floraine et ses botanistes bénévoles actifs.

De plus, cet inventaire devra à présent être adapté par l'utilisation d'outils et de méthodes permettant de répondre aux missions de type CBN. Le Pôle lorrain devra en effet, dans le cadre de ses activités, être capable de répondre à toutes les politiques locales en faveur de la biodiversité tout en s'inscrivant dans les modèles standards nationaux d'échanges de données.

C'est pourquoi le Pôle lorrain a décidé :

- De se doter de la base de données développée par le CBN de Franche-Comté (BD TAXA) ;
- D'adapter la méthodologie d'atlas de la flore de Lorraine.

De même, l'association Floraine a décidé :

- De fournir l'ensemble de ses données floristiques au Pôle lorrain afin que ne subsiste plus qu'une seule et unique base de données de référence pour la flore en Lorraine ;
- De se conformer, dans le cadre du maintien des efforts de prospection en Lorraine, aux adaptations méthodologiques nécessaires à une bonne intégration et exploitation des données au sein de la BD TAXA.

La mise en place de ces nouveaux outils et méthodes nécessitent une réorganisation du réseau des contributeurs bénévoles à l'inventaire permanent de la flore de Lorraine.

Le présent document a pour objectif de présenter cette réorganisation par la mise en évidence des changements induits et de leurs intérêts.



2. Mise en place de la BD TAXA

2.1 Intérêts de la BD TAXA

La base de données de Floraine a été développée lors du lancement du projet d'Atlas de la flore lorraine. Il s'agit d'une base de donnée simplifiée et gérée bénévolement, permettant le stockage de données d'observations. Cette BD a en particulier permis de générer les cartes de répartition par maille 5X5 km des taxons observés en Lorraine. Sa structure rend toutefois difficile d'autres types d'exploitations des données.

BD TAXA correspond à la base de données du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté. Créée initialement pour gérer les données d'observations de la Société Botanique de Franche-Comté (SBFC), BD TAXA est devenue co-propriété de la SBFC et du CBNFC, à l'émergence de celui-ci en 2003. Les nouveaux besoins qui se sont fait ressentir, en lien avec les activités de type CBN, ont été pris en considération et ont permis d'améliorer et de développer considérablement l'outil BD TAXA.

L'adoption de cette base de données au niveau régional permet notamment :

- De disposer d'une base de données gérée professionnellement : maintenance et développement assurés en continu, meilleures accessibilité et visibilité des données, homogénéité des données, rigueur, etc ;
- De gérer des données de différentes natures : données simples d'observations, mais également des relevés phytosociologiques ou des données « habitats » ;
- De disposer d'outils d'analyse des données floristiques tels qu'une interface cartographique, des diagnostics de relevés phytosociologiques, etc.

BD TAXA permet donc une meilleure valorisation et exploitation des données floristiques.

2.2 Changements induits

Tout d'abord, la mise en place de BD TAXA implique l'abandon de l'actuelle base de données de Floraine. Toutes les données contenues dans cette base sont transférées dans la BD TAXA, afin que ne subsiste plus qu'**une seule et unique base de données de référence pour la flore au niveau régional : BD TAXA.**

En ce qui concerne les futures données produites, leur intégration dans BD TAXA nécessite une **standardisation de la prise de note sur le terrain et de la saisie des données**, par l'utilisation :

- De bordereaux de terrain standardisés ;
- De l'interface de saisie mis en ligne sur le site internet de Floraine.

Les données incomplètes ou mal saisies ne seront plus intégrées à BD TAXA mais renvoyées à l'observateur pour compléments ou précisions.



3. Mise en place de la nouvelle méthodologie d'inventaire

La nouvelle méthodologie d'inventaire permanent de la flore de Lorraine est présentée dans le document « Inventaire permanent de la flore de Lorraine – note méthodologique : inventaires de terrain ».

Par rapport à la méthodologie de l'Atlas de la flore lorraine employée jusqu'alors, cette nouvelle méthodologie implique 4 changements majeurs :

- L'adoption du système de projection Lambert 93 ;
- Une géolocalisation minimale à la commune ;
- Un pointage des taxons en fonction des listes de protection et de bioévaluation en vigueur ;
- Une estimation plus précise des effectifs de population.

3.1 L'adoption du système de projection Lambert 93

3.1.1 Intérêts

L'Atlas de la flore lorraine s'est jusqu'à présent établi sur la base du maillage 5x5 km Lambert 1, car il s'agit du système de projection des cartes IGN utilisées par les bénévoles sur le terrain.

Toutefois, **le Lambert 93 correspond au système de projection national**. Son utilisation s'est généralisée sur le territoire métropolitain.

Son adoption permet donc de se conformer au standard national et de faciliter les échanges avec les organismes partenaires.

3.1.2 Changements induits

L'adoption du système de projection Lambert 93 implique l'adoption d'un nouveau maillage 5x5km (cf. Figure 1).

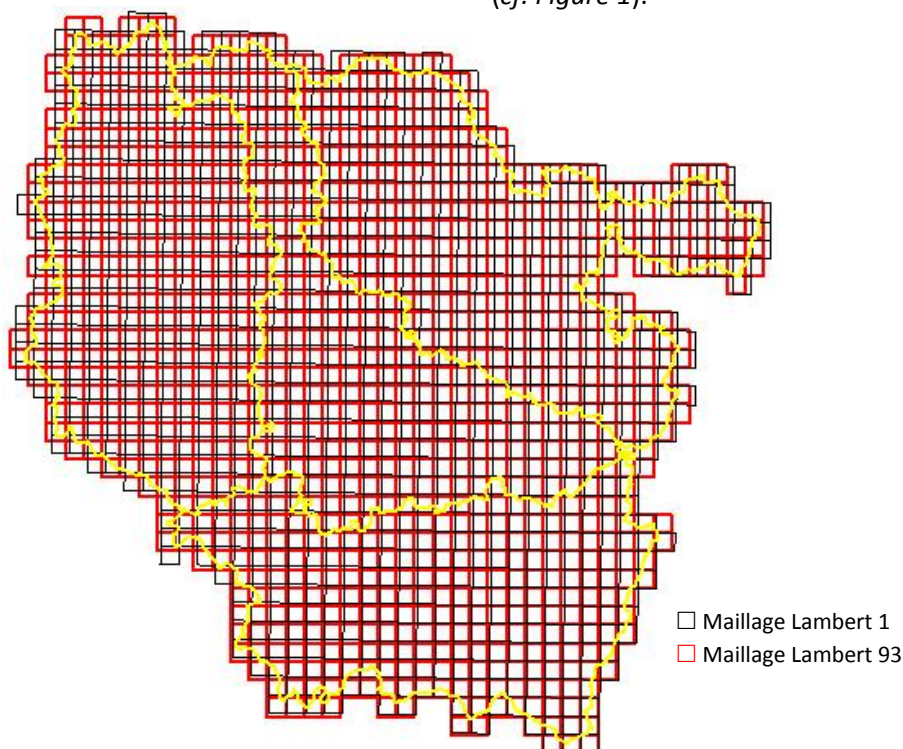


Figure 1 : Superposition du maillage Lambert 1 et du maillage Lambert 93



En ce qui concerne les données existantes :

- L'adoption de ce nouveau système de projection n'a aucune conséquence sur les données de taxons rares géolocalisées, les coordonnées X,Y seront simplement converties en Lambert 93.
- Les données floristiques à la maille seront quant à elles rattachées à une maille Lambert 93 en fonction des taux de recouvrement de la maille Lambert 1 d'origine avec le nouveau maillage Lambert 93. **A l'échelle régionale, ce décalage est peu perceptible (cf. Figure 2).**

Il est de plus à noter que l'information de la localisation d'origine de la donnée, c'est-à-dire la maille 5x5km Lambert 1 sera conservée au sein de la BD TAXA.

Toutes les nouvelles données produites par les bénévoles devront respecter le nouveau maillage Lambert 93. L'utilisation du maillage Lambert 1 est donc abandonnée. Pour cela, le Pôle lorrain fournira les fonds cartographiques des mailles choisies par les bénévoles à chacun d'entre eux lors de la journée des contributeurs.

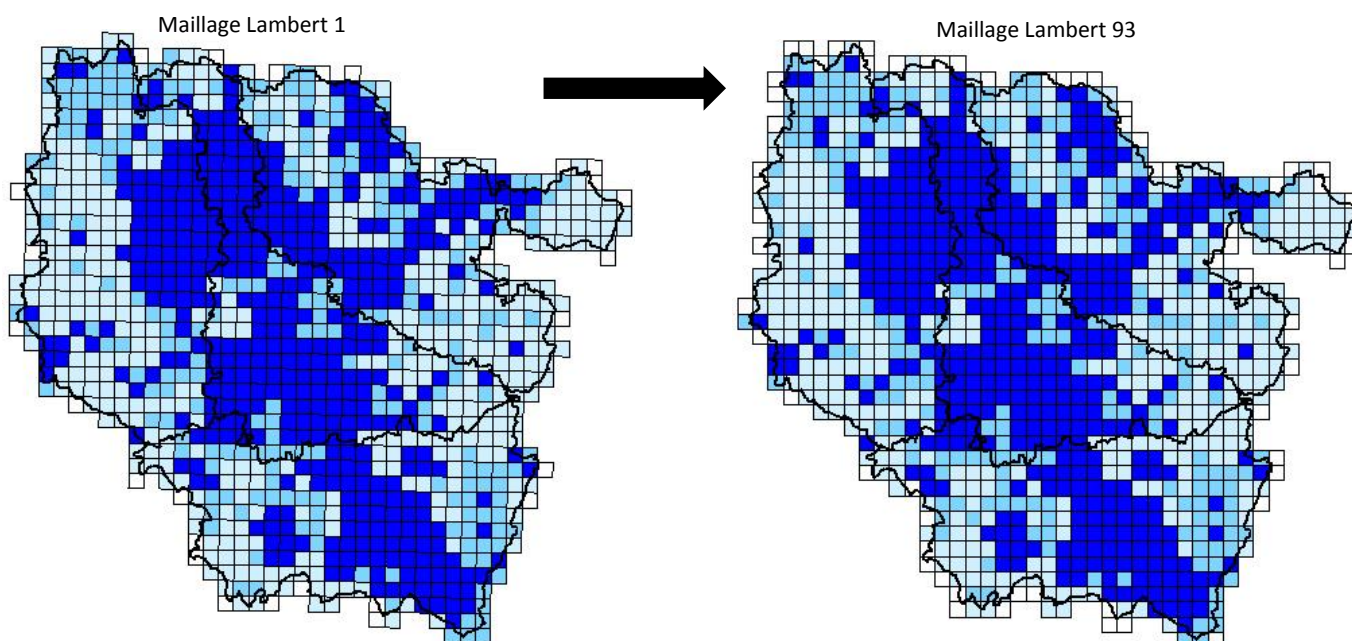


Figure 2 : Rattachement des mailles Lambert 1 aux mailles Lambert 93

3.2 Une géolocalisation minimale à la commune

3.2.1 Intérêts

La plupart des données qui ont été produites au cours de l'Atlas de la flore lorraine sont localisées à l'échelle de mailles 5x5km. En effet, les géolocalisations précises des taxons rares représentent moins de 5% des données de la base de données de Floraine.

Cette méthodologie a permis de répondre à l'objectif de l'Atlas à savoir la production de cartes de répartition des taxons à l'échelle régionale.

Toutefois, le manque de précision dans la localisation des données représente une forte limite à leur utilisation à d'autres échelles géographiques que la Région.



Une géolocalisation minimale de toutes les données produites à la commune permet :

- D'améliorer la précision des données ;
- De répondre à toutes les politiques locales en faveur de la biodiversité : communes, communautés de communes, etc.

3.2.2 *Changements induits*

Toutes les nouvelles données produites par les bénévoles devront donc à présent être géolocalisées *a minima* à la commune. Pour cela,

Géolocaliser toutes ses données permet une meilleure exploitation de celles-ci et donc également une meilleure valorisation du travail de terrain des bénévoles.

les bénévoles respecteront les limites communales qui figurent sur les fonds cartographiques fournis par le Pôle lorrain.

3.3 Un pointage des taxons en fonction des listes de référence en vigueur

3.3.1 *Intérêts*

La méthodologie Atlas mise en œuvre jusqu'à présent prévoyait la localisation précise (pointage GPS ou sur carte) des taxons considérés comme rares à très rares selon la liste « Atlas de Lorraine ». Les niveaux de rareté de cette liste sont basés sur la Flore de Lorraine (Vernier, 2001). Il s'agit cependant de raretés estimées et non calculées.

L'amélioration des connaissances floristiques sur le territoire régional est susceptible de remettre en question ces estimations. De plus, certains taxons protégés n'étant pas considérés comme rares à très rares comme par exemple la

Gagée jaune (*Gagea lutea*), n'ont pas fait l'objet de localisations précises jusqu'à dernièrement. De nombreuses espèces déterminantes ZNIEFF ne sont pas non plus localisées précisément.

Or, la présence de ces taxons inscrits à une liste de référence est susceptible de justifier la mise en place d'une politique de préservation d'un site : mise en protection, inscription en ZNIEFF, etc.

La prise en compte des listes de référence dans la localisation précise des taxons est donc importante dans le cadre de la préservation de la biodiversité régionale.

3.3.2 *Changements induits*

Tous les taxons inscrits à une liste de référence (protection et ZNIEFF) devront à présent faire l'objet d'un pointage précis, quelque soit leur rareté estimée.

Pour cela, les bénévoles se baseront sur le dernier catalogue des taxons présents en région Lorraine, mis en ligne sur le site internet de Floraine.

Celui-ci prend à présent en compte le statut des taxons. On y distingue facilement :

- Les taxons protégés et/ou déterminants ZNIEFF de note 1 **en grisé** ;
- Les autres taxons déterminants ZNIEFF **en gras**.



De plus, **les stations d'espèces** protégées et/ou déterminantes ZNIEFF de note 1 (en grisé), considérées comme **les plus remarquables de Lorraine seront décrites précisément** dans une « fiche station ».

Le pointage précis des taxons rares à très rares mais non inscrits à une liste de référence devient optionnel. Ce pointage n'est plus imposé mais les

bénévoles sont libres de continuer ou non à pointer ces taxons.

Le catalogue des taxons présents en région Lorraine sera mis à jour chaque année en fonction des découvertes et des évolutions des listes de référence. Il tiendra compte du résultat du projet d'établissement de la liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine.

3.4 Une estimation plus précise des effectifs de population

3.4.1 Intérêts

Outre la localisation précise des taxons rares à très rares, la méthodologie Atlas prévoyait également l'estimation des effectifs des populations de ces taxons selon 3 classes : moins de 10 (A), de 10 à 100 (B) et plus de 100 (C).

Ces 3 classes d'effectifs manquent de précision et la classe C n'est pas compatible avec BD TAXA.

3.4.2 Changements induits

L'estimation des effectifs des populations de taxons pointés devra à présent être basée sur **5 classes d'effectifs** :

- 1 à 10
- 10 à 100
- 100 à 1 000
- 1 000 à 10 000
- > à 10 000

Le comptage peut également être précis : nombre exact d'individus observés.



4. Réorganisation du réseau des contributeurs bénévoles à l'Atlas

4.1 La distribution des mailles à inventorier

La distribution des mailles à inventorier aura lieu, comme chaque année depuis le lancement de l'Atlas, lors de **la journée des contributeurs**. Les bénévoles choisiront les mailles parmi celles considérées comme sous-prospectées, selon le nouveau maillage Lambert 93.

Le Pôle lorrain fournira à chaque contributeur un fond cartographique (IGN au 1/25000^{ème}) sur lequel apparaîtront le code de la maille choisie, les contours de celle-ci et les limites communales (impression au format A3 – cf. Figure 3).

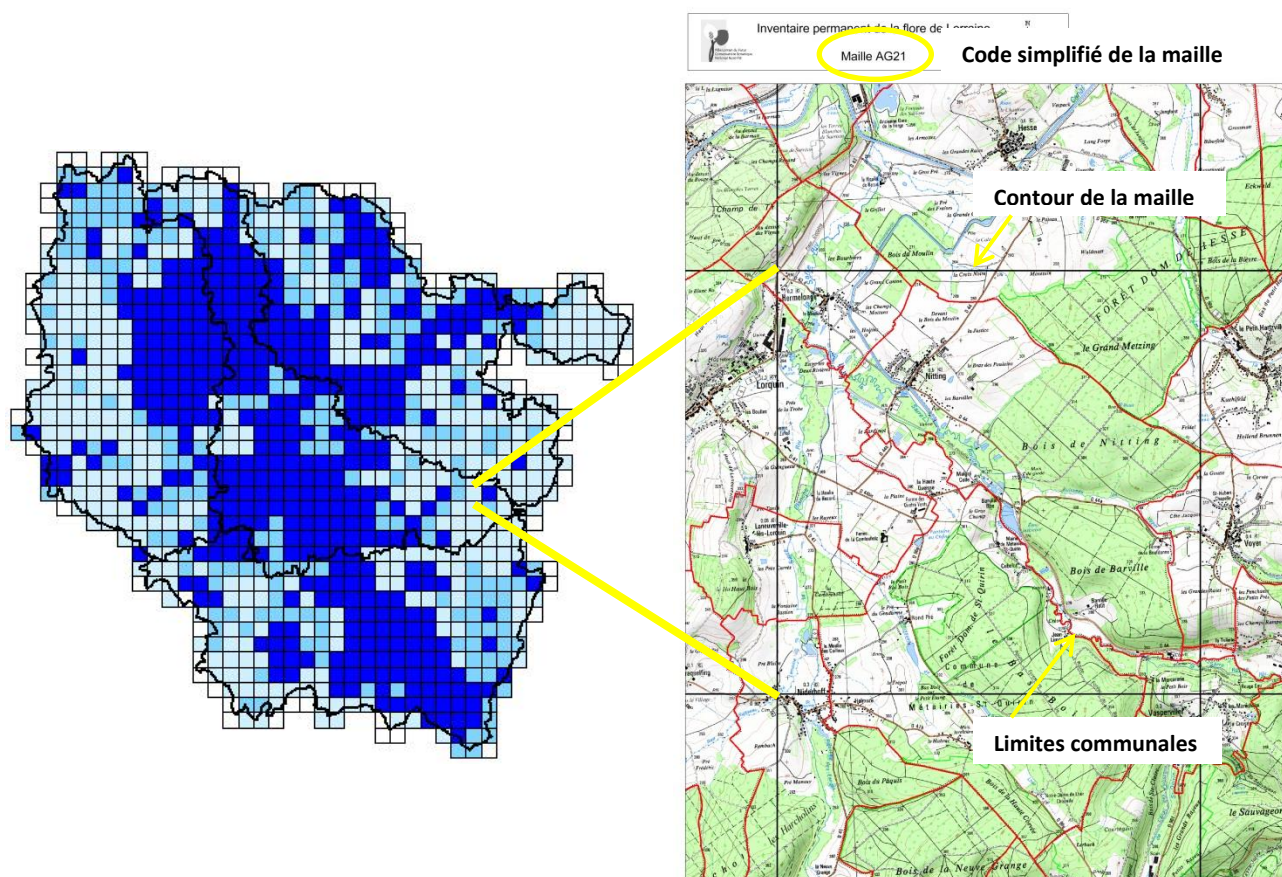


Figure 3 : Illustration des fonds cartographiques fournis aux contributeurs bénévoles

4.2 La réalisation des relevés sur le terrain


Les relevés floristiques sont réalisés au travers de l'utilisation de bordereaux permettant de standardiser la prise de note et faciliter ainsi la saisie et l'intégration des données dans TAXA.



4.2.1 Le bordereau général : bordereau « Fond Floristique Courant »

Chaque relevé fait l'objet d'un bordereau « Fond floristique courant (FFC) » présenté ci-après.

❖ Recto : Informations générales du relevé floristique :



BORDEREAU « FOND FLORISTIQUE COURANT »
Inventaire permanent de la flore de Lorraine
Pôle lorrain du futur CBN-NE – 03 83 68 43 77 – Faculté des Sciences et Technologies –
Vandœuvre-lès-Nancy

Réserve Pôle lorrain

Validé

Saisi

Carto Code SIG :

1. IDENTIFICATION DU BORDEREAU*

Date* : / / Observateur(s)* :

N° journalier du bordereau* :

Nb feuillets complémentaires joints* :

2. TYPE DE RELEVÉ*

Relevé géolocalisé → Renseigner la géolocalisation et le type d'habitats(s) échantillonné(s)

Relevé communal → Renseigner la commune échantillonnée

3. LOCALISATION DU RELEVÉ

Département :

N° Maille* :

Commune* :

Lieu-dit :

Géolocalisation :

Pointage GPS → Code GPS :

→ Coordonnées : X =

Y =

Système de projection :

Pointage sur carte → Joindre obligatoirement un fond de carte. Penser à reporter le code du relevé ci-dessous et sur la carte.

Code relevé :

4. HABITATS ECHANTILLONNÉS

Correspondance CORINE biotope : Plusieurs cases peuvent être cochées si le relevé est effectué sur plusieurs grands types d'habitats

1. MILIEUX HALOPHYTES		<input type="checkbox"/>
15. Prés salés		
2. MILIEUX AQUATIQUES		
22. Eaux douces stagnantes (lac, étang, mare)	<input type="checkbox"/>	
23. Eaux salées stagnantes (mare salée)	<input type="checkbox"/>	
24. Eaux courantes (cours d'eau)	<input type="checkbox"/>	
3. LANDES, FRUITIÈRES, PELOUSES ET PRAIRIES		
30. Landes et fruticées	<input type="checkbox"/>	
34. Pelouses calcaires sèches	<input type="checkbox"/>	
35. Pelouses siliceuses sèches	<input type="checkbox"/>	
36. Pelouses subalpines	<input type="checkbox"/>	
4. FORÊTS		
41. Forêts caducifoliées	<input type="checkbox"/>	
42. Forêts très humides	<input type="checkbox"/>	
5. TOURBIÈRES ET MARAIS		
50. Tourbières hautes acides	<input type="checkbox"/>	
51. Tourbières de transition	<input type="checkbox"/>	
6. ROCHERS CONTINENTAUX, ÉBOULIS ET SABLES		
61. Éboulis	<input type="checkbox"/>	
62. Falaises continentales, rochers et dalles	<input type="checkbox"/>	
64. Dunes saboteuses continentales	<input type="checkbox"/>	
8. TERRES AGRICOLES ET PAYSAGES ARTIFICIELS		
81. Prairies améliorées	<input type="checkbox"/>	
82. Cultures	<input type="checkbox"/>	
83. Vergers et plantations	<input type="checkbox"/>	
84. Alignements d'arbres, Réseaux de petits bois	<input type="checkbox"/>	
85. Parcs urbains et grands jardins	<input type="checkbox"/>	
86. Villes, villages et sites industriels	<input type="checkbox"/>	
87. Terrains en friche et terrains vagues	<input type="checkbox"/>	
89. Lagunes, réservoirs industriels, canaux	<input type="checkbox"/>	

Description / Précisions sur les habitats échantillonnés / Remarques :

Remarques / Précisions concernant le relevé

* : Informations obligatoires

Informations générales permettant d'identifier de façon unique chaque bordereau : date, observateurs, n° journalier du bordereau

Type de relevé effectué :

Relevé géolocalisé

Relevé communal

Les botanistes bénévoles réalisant des relevés ponctuels cochent la case « Relevé géolocalisé » et précisent la géolocalisation dans le cadre suivant (coordonnées X,Y ou pointage sur carte du point de relevé).

Cependant, dans la plupart des cas, les botanistes bénévoles réalisent leurs relevés sur de grandes surfaces d'inventaire. Il leur est alors demandé de respecter les limites communales et de ne réaliser que des relevés localisés à la commune.

[Une réflexion est à mener entre Floraine et le Pôle lorrain sur les possibilités de géolocalisation de l'ensemble des relevés (non pas seulement les relevés ponctuels mais également les aires d'inventaire). Cela demanderait une digitalisation sur SIG des aires d'inventaire des bénévoles et donc un investissement supplémentaire considérable en temps de saisie. Ceci n'est pour le moment pas prévu.]

Informations sur la localisation du relevé : le code de la maille et le nom de la commune sont obligatoires

❖ Verso : Liste des taxons observés :

5. LISTE DES TAXONS OBSERVÉS					
Nom des taxons*			Coord.	Eff./Coeff.	

Coordonnées géographiques des taxons faisant l'objet d'un pointage ou code reporté sur le fond cartographique

Effectifs des populations de taxons faisant l'objet d'un pointage : comptage ou estimation d'une classe d'effectif



4.2.2 Le feuillet complémentaire « Relevé »

Il est construit de la même façon que le verso du bordereau FFC et sert à compléter au besoin la liste des taxons observés.

FEUILLET COMPLÉMENTAIRE « RELEVÉ » Inventaire permanent de la flore de Lorraine Pôle lorrain du futur CBN-NE – 03 83 68 41 77 – Faculté des Sciences et Technologies – Vandœuvre-lès-Nancy					
1. IDENTIFICATION*					
<i>Reporter les éléments d'identification du bordereau associé</i>					
Date* :	Observateur(s)* :				
N° journalier du bordereau* :					
2. LISTE DES TAXONS OBSERVÉS					
Nom des taxons*	Coord.	Eff./Coeff.	Nom des taxons*	Coord.	Eff./Coeff.

Il est important de reporter les trois informations permettant d'identifier de façon unique chaque relevé : date / observateur(s) / N° journalier. Si la feuille est séparée du bordereau général FFC, cette identification unique permet de la rattacher facilement.

4.2.3 Le feuillet complémentaire « Espèce à enjeux »

Le feuillet complémentaire « Espèce à enjeux » est à remplir en cas d'observation d'un des taxons considérés comme les plus remarquables de Lorraine (en grisé dans le catalogue des taxons de Lorraine). Il correspond à une « fiche station » et permet de récolter des informations complémentaires sur la station et la population.

FEUILLET COMPLÉMENTAIRE « ESPECE A ENJEUX » Inventaire permanent de la flore de Lorraine Pôle lorrain du futur CBN-NE – 03 83 68 41 77 – Faculté des Sciences et Technologies – Vandœuvre-lès-Nancy	
1. IDENTIFICATION	2. TAXON
<i>Reporter les éléments d'identification du bordereau associé</i>	Nom du taxon* :
Date* :	
Observateur(s)* :	
N° journalier du bordereau* :	
3. DESCRIPTION DE LA STATION	
Altitude : m	Ecologie générale (habitat) :
Topographie : concave <input type="checkbox"/> plat <input type="checkbox"/> escarpement <input type="checkbox"/> convexe <input type="checkbox"/> versant <input type="checkbox"/>	Menace : non connue <input type="checkbox"/> absente <input type="checkbox"/> potentielle <input type="checkbox"/> active <input type="checkbox"/>
Pente : ° Exposition :	Type de menaces :
Géolocalisation* : Pointage GPS <input type="checkbox"/> → Code GPS <input type="checkbox"/> :	Schéma de localisation :
→ Coordonnées <input type="checkbox"/> : X = Y =	
Pointage sur carte <input type="checkbox"/> → Joindre obligatoirement un fond de carte. Penser à reporter le code de la station ci-dessous et sur la carte.	
Code station :	
4. DESCRIPTION DE LA POPULATION	
Statut d'indigénat supposé de la population :	
Inconnu <input type="checkbox"/> Indigène <input type="checkbox"/> Naturalisée <input type="checkbox"/> Cultivée <input type="checkbox"/> Introduite <input type="checkbox"/> Subspontanée <input type="checkbox"/> Adventice <input type="checkbox"/>	
Origine supposée des populations introduites : Préciser les circonstances d'introduction dans le cadre ci-contre :	
Inconnue <input type="checkbox"/> Introduction volontaire <input type="checkbox"/> Plantation <input type="checkbox"/> Echappée de jardin <input type="checkbox"/> Echappée de culture <input type="checkbox"/> Introduction involontaire <input type="checkbox"/> Autre :	
Abondance :	
Effectif <input type="checkbox"/> : []	Eléments comptés : individus <input type="checkbox"/> touffes <input type="checkbox"/> rosettes <input type="checkbox"/> tiges <input type="checkbox"/> tiges fleuries <input type="checkbox"/> tiges stériles <input type="checkbox"/>
Surface <input type="checkbox"/> : [] m ²	Précision : comptage exhaustif <input type="checkbox"/> estimation à vue <input type="checkbox"/> estimation par comptage d'une part <input type="checkbox"/> représentative de la population
Etat phénologique : Présence de semis naturels : Structure de la population :	
Végétatif : germination <input type="checkbox"/> plantule <input type="checkbox"/> juvénile <input type="checkbox"/> adulte <input type="checkbox"/> inconnue <input type="checkbox"/> inconnue <input type="checkbox"/>	
Floraison : bouton <input type="checkbox"/> début <input type="checkbox"/> pleine <input type="checkbox"/> fin <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> agrégative <input type="checkbox"/>	
Fructification : début <input type="checkbox"/> pleine <input type="checkbox"/> fin <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> régulière <input type="checkbox"/>	
Sénescence : dissémination <input type="checkbox"/> tiges <input type="checkbox"/> mort <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> aléatoire <input type="checkbox"/> des graines dessechées	
Etat de conservation :	
Favorable <input type="checkbox"/> Moyennement favorable <input type="checkbox"/> Préciser les critères d'évaluation :	
Défavorable <input type="checkbox"/> En voie de disparition <input type="checkbox"/>	
Opérations ex situ :	
Récolte d'échantillons d'herbier <input type="checkbox"/> → Nb échantillons :	Récolte de graines <input type="checkbox"/>
Récolte d'échantillons pour culture <input type="checkbox"/> → Nb échantillons :	
* : Informations obligatoires	

Identification unique du bordereau général FFC auquel la fiche station est rattachée.

Description de la station : géolocalisation précise, relief, habitats, menaces, etc.

Description de la population : indigénat, effectifs, informations sur la dynamique de population, état de conservation, etc.

Cadre réservé en cas d'opérations de conservation *ex situ* menées par le Pôle lorrain.

4.2.4 Le respect de l'intégrité des 2 échelles géographiques de base

La nouvelle méthodologie implique de respecter l'intégrité non plus seulement des mailles 5x5 km mais également des limites communales.

Les observateurs doivent donc prêter attention au changement de commune lors de leurs déplacements au sein de la maille 5x5 km.

A chaque changement de commune, l'observateur doit remplir un nouveau bordereau (cf. Figure 4).

L'objectif reste toutefois l'inventaire de la maille 5x5 km, dans la continuité du travail mené jusqu'alors par Floraine. Il ne s'agit donc pas d'un atlas communal.

Les taxons qui sont à noter sur le nouveau bordereau lors d'un changement de commune au sein d'une même maille correspondent :

- Soit à des taxons non observés jusqu'alors sur la maille 5x5 km ;
- Soit à des taxons devant systématiquement faire l'objet d'un pointage précis.

[L'approche strictement communale est intéressante mais demanderait un effort supplémentaire considérable en temps de prise de note sur le terrain et de saisie des données. Les botanistes bénévoles souhaitant tout de même adopter cette démarche sont libres de le faire, dans le respect de l'intégrité des contours de la maille 5x5 km Lambert 93.]



Figure 4 : Respect des limites communales

4.3 La saisie des données

La saisie des données est réalisée via l'interface en ligne sur le site internet de Floraine.

4.4 La validation des données

La validation des données est effectuée par le Pôle lorrain, selon les procédures existantes dans TAXA.

